

la vie **LANDRÉENNE**



Octobre 2025 • N°621

02

**Inauguration rénovation énergétique
du complexe les Nouëlles**

04

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
du Landreau : un outil essentiel pour votre sécurité !**

11

La Semaine Bleue

INAUGURATION RÉNOVATION LES NOUËLLES 30 AOÛT 2025

L'inauguration s'est déroulée le samedi 30 août dernier, en présence des personnalités officielles suivantes : M^{me} ERRANTE (Députée de notre circonscription), M^{me} YANI (Secrétaire générale et Sous-Préfète de la Loire-Atlantique), M. MARCHAIS (Conseiller départemental), M. AMAILLAND (Président de l'Association des Maires de France pour la Loire-Atlantique), M^{me} BRAUD (Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire), M^{mes} et M. les Maires des Communes voisines, et précédents Maires du Landreau, M. les représentants de la Gendarmerie, M^{mes} et M. les directrices d'école et proviseur de collège.

Merci d'être venus partager cette inauguration de la rénovation du Complexe des Nouëlles.

**HISTORIQUE
UN LIEU DE MÉMOIRE ET DE VIE**

Inauguré en septembre 1992, construit sous le mandat de Guy CUSSONNEAU, ce complexe accompagne la vie des Landréens.

Il est le cadre de nombreux moments de notre existence : repas de baptêmes ou de mariages, fêtes associatives ou communales, repas des aînés, soirées théâtrales, concerts, animations scolaires, expositions, concours, initiatives caritatives... mais aussi des assemblées générales, conseils municipaux et communautaires, et bien d'autres réunions.

Côté sport, cette salle est particulièrement prisée : handball, basket, multisport, palet, tennis de table, sans oublier les créneaux des écoles.

Comme un album photo, ce Complexe des Nouëlles est la mémoire d'ambiances, d'émotions et de souvenirs partagés...

POURQUOI UNE RÉNOVATION ?

Ces dernières années, des problèmes sont apparus :

Chauffage défaillant, Entretien lourd, Températures parfois extrêmes, Actes de vandalisme, et une impression générale de vétusté.

En hiver, lorsqu'un événement avait lieu ici, notre crainte en tant qu'élus de permanence était de voir le chauffage ou



l'eau chaude sanitaire tomber en panne... (exemple mariage en été, dans la pénombre, repas aînés avec manteau).

Nous savions qu'il fallait envisager des travaux.

L'annonce du Fonds Vert par l'État a été l'occasion de lancer une réflexion. Après étude, le Conseil municipal a décidé d'engager une rénovation énergétique et un embellissement du complexe.

PROJET – FINANCEMENT

Le cabinet « À Propos Architecture », lauréat de l'appel d'offres, a conçu le projet, réparti en 17 lots.

Parmi eux, deux étaient particulièrement stratégiques :

- l'isolation thermique par l'extérieur,
- et le forage géothermique, pour une gestion optimale de l'énergie et des températures.

Ces choix ne sont pas seulement techniques : ils traduisent notre volonté d'inscrire ce bâtiment dans une logique de développement durable, tout en offrant un meilleur confort aux usagers.

Il s'agit de répondre aux obligations de réduction de la consommation d'énergie de 60 % suivant le « décret tertiaire » de juillet 2019.



Au classement DPE, le bilan énergétique et le bilan CO2 passe du classement D au classement C.

Le financement repose sur :

- 33 % de subventions de l'État via la Préfecture, dont 445 000 € au titre du Fonds Vert,
- 4 % de la Communauté de Communes Sèvres et Loire au titre du Fonds de concours,
- 2 % de la Région,
- 2 % de l'ADEME/Territoires Énergie 44 au titre du Fonds Chaleur.

Deux autres demandes de subventions sont en attente de décision : la deuxième tranche DSIL et le Fonds Leader.

La Commune prend en charge environ 57 % du financement.

Deux facteurs ont alourdi ce coût :

- L'augmentation générale des prix liée à l'après-COVID,
- Et une baisse tendancielle du niveau des aides publiques.

Quoi qu'il en soit, je tiens à remercier très sincèrement tous les financeurs : Sans leur soutien, ce projet n'aurait pas pu aboutir.

LES TRAVAUX

Concernant les travaux, je tiens à remercier particulièrement le cabinet d'architecte « À Propos Architecture », et bien sûr, les entreprises qui sont intervenues.

Notre souhait, et c'était leur défi, était de réaliser les travaux sur 12 mois. Pour nous, cet objectif était important, compte tenu de l'attente forte des usagers du Complexe des Nouëlles.

Cet objectif a été atteint, avec efficacité et professionnalisme.

Un grand merci également aux agents et élus qui ont suivi le projet, et plus particulièrement :

- François BERNADONI, directeur des Services Techniques et Jacques MONCORGIER, Adjoint à la Voirie et aux Bâtiments, pour le suivi des travaux,
- Jocelyne BERTIN, comptable, et Nelly BIRAUD, directrice générale des Services, pour le suivi administratif, financier et comptable.

Cette rénovation a également permis d'améliorer l'accessibilité du site : aujourd'hui, les personnes à mobilité réduite, les seniors comme les familles, bénéficient de conditions d'accueil renforcées.

USAGERS

Un mot sur l'attente des usagers.

Vous l'avez compris, ces mois de fermeture du Complexe des Nouëlles n'étaient pas sans impact sur la vie communale, surtout sportive.

Grâce à la solidarité et à la coordination, des solutions ont été trouvées.

Je remercie chaleureusement :

- le Lycée Briacé, Cap Nature, les Communes de Vallet, de la Regrippière, le Basket Club Loroux Landreau, pour la mise à disposition de créneaux horaires dans leurs salles.
- Et Damien FLEURANCE, Adjoint aux associations et aux sports, pour son travail de coordination.

Je remercie sincèrement les associations pour leur patience et leur compréhension.

Mais ce complexe ne se limite pas au sport : il est aussi un lieu de culture et de convivialité. Concerts, théâtre, expositions, événements intergénérationnels ou solidaires : il retrouvera pleinement sa vocation de lieu de rencontre et de partage.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'AVENIR

Ce projet de rénovation, tout comme l'extension prochaine de la Bibliothèque, témoigne de la dynamique d'investissement de notre Commune.

Au-delà des murs rénovés, c'est une vision d'avenir que nous affirmons : celle d'une commune qui investit pour ses habitants, qui valorise la vie associative et culturelle, et qui prépare l'avenir des générations futures.

Le Complexe des Nouëlles, rénové et modernisé, va désormais pouvoir accueillir à nouveau les Landréens.

Nous lui avons donné un nouveau souffle : qu'il vive longtemps encore au rythme de nos rencontres, de nos fêtes et de nos émotions partagées !

Merci à toutes et à tous.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE
À 16 ANS POUR LA JOURNÉE
DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

POUR LA VIE LANDRÉENNE D'OCTOBRE 2025

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
LE DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) DU LANDREAU : UN OUTIL ESSENTIEL POUR VOTRE SÉCURITÉ !

Saviez-vous que la commune est exposée à des risques naturels et technologiques tels que les inondations, les tempêtes, les séismes ou encore les ruptures d'alimentation en eau potable ? Face à ces menaces, la Municipalité a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un dispositif obligatoire pour certaines Communes et fortement recommandé pour toutes les autres. Mais en quoi consiste-t-il exactement, et comment vous concerne-t-il ? Découvrez dans cet article tout ce qu'il faut savoir sur le PCS de Le Landreau, ses objectifs, son fonctionnement et les actions mises en place pour protéger la population en cas de crise.

1. QU'EST-CE QUE LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document opérationnel qui organise la réponse de la commune en cas de crise majeure (naturelle, technologique ou sanitaire). Il a pour objectifs principaux :

- **Protéger la population** en cas de danger imminent.
- **Coordonner les actions** des services municipaux, des secours et des partenaires (SDIS, gendarmerie, préfecture).
- **Informier et alerter** les habitants sur les risques et les mesures à adopter.
- **Anticiper les crises** grâce à un diagnostic des risques et des exercices réguliers.

Pourquoi le Landreau a-t-il un PCS ?

La Commune est soumise à plusieurs risques identifiés :

- **Risques naturels** : inondations (débordement de la Goulaine, ruissellement), séismes (zone de sismicité modérée), tempêtes, canicules, grand froid.
- **Risques technologiques** : transport de matières dangereuses (TMD), canalisation gaz haute pression, ligne haute tension.
- **Risques émergents** : cyberattaques, délestage électrique, pandémies, terrorisme.

→ **Bon à savoir** : le PCS est obligatoire pour les Communes exposées à certains risques (comme le Landreau, en zone sismique modérée). Il est révisé tous les 5 ans et testé via des exercices pour garantir son efficacité.

2. COMMENT FONCTIONNE LE PCS DU LANDREAU ?

A. L'alerte et l'information des habitants

En cas de crise, la Municipalité active plusieurs canaux d'alerte pour informer la population :

- **FR-Alert** : système national d'alerte par SMS (même en mode silencieux).
- **Tocsin** : sonnerie des cloches de l'église en cas d'urgence.
- **Réseaux sociaux et site web** : messages en temps réel sur Facebook et le site de la mairie.
- **Médias locaux** : partenariat avec France Bleu Loire Océan (101,8 MHz).
- **Porte-à-porte et porte-voix** : pour les zones non couvertes par les alertes numériques.

→ **Exemple concret** : en cas d'inondation par débordement de la Goulaine, les habitants des secteurs à risque (Bas Briacé, La Guissaudière) seront alertés via FR-Alert et le tocsin, avec des consignes précises (évacuation, mise à l'abri).

B. Les acteurs clés en cas de crise

Le PCS définit les rôles de chacun pour une gestion efficace :

- **Le maire** (Directeur des Opérations de Secours — DOS) : prend les décisions stratégiques.
- **Les services municipaux** : activent le Poste de Commandement Communal (PCC) en mairie.
- **Les pompiers (SDIS)** : coordonnent les secours sur le terrain.
- **La gendarmerie** : sécurise les zones et assiste les secours.
- **Les associations locales** : aident à l'hébergement et au ravitaillement (ex : Croix-Rouge).

→ Où se trouve le PCC ? En Mairie (salle du conseil municipal), avec un plan de repli au Centre Technique Municipal ou à l'Antre Potes (espace jeunes) si nécessaire.

C. Les lieux d'accueil et de regroupement

En cas d'évacuation, des Centres d'Accueil et de Regroupement (CARE) sont prévus :

- **Complexe des Nouëlles** (salle polyvalente et salle de sport) : capacité d'accueil de 700 personnes, avec espace restauration et hébergement.
- **Salle La Tricotaine** : accueil de 100 personnes (couchage pour 25).
- **Salle des Sociétés** : capacité de 80 personnes.
- **En cas de rupture d'eau potable** : un plan spécial prévoit la distribution de bouteilles d'eau au Centre Technique Municipal (ZA La Bossardière).
- **En cas de délestage électrique** : Une permanence d'accueil est organisée en mairie pour informer et assister la population.

3. LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) : VOTRE GUIDE PRATIQUE

Pour sensibiliser et préparer les habitants, la Mairie distribue le DICRIM, un document qui :

- **Liste les risques** spécifiques au Landreau.
- **Explique les consignes à suivre** avant, pendant et après une crise.
- **Donne les numéros utiles** (pompiers, gendarmerie, mairie).

→ **Quand le recevrez-vous ?** Le DICRIM sera distribué fin septembre — début octobre, en même temps que *La Vie Landréenne* (bulletin municipal). **Ne le jetez pas !** Conservez-le dans un endroit accessible (ex. : avec vos papiers importants).

→ **Exemple de consignes en cas d'inondation :**

- **Avant** : surélever les biens sensibles, préparer un kit d'urgence (eau, médicaments, radio).
- **Pendant** : ne pas prendre sa voiture, suivre les consignes des secours.
- **Après** : éviter les zones inondées (risque d'électrocution).

4. COMMENT VOUS PRÉPARER EN TANT QU'HABITANT ?

Chacun peut anticiper les risques avec quelques gestes simples :

- **Connaître les risques près de chez vous** (consultez le DDRM de Loire-Atlantique).
- **Préparer un kit d'urgence** : eau, lampes torches, radio à piles, copies de documents importants.
- **S'inscrire aux alertes** : activez FR-Alert sur votre téléphone (pas d'installation nécessaire).

→ **Un doute ? Une question ?**

Contactez la mairie : 02 40 06 43 75 ou mairie@le-landreau.fr



5. CONCLUSION : LE PCS, UN OUTIL POUR TOUS

Le Plan Communal de Sauvegarde n'est pas qu'un document administratif : c'est un dispositif concret pour protéger les Landréens en cas de crise, grâce à :

- Une organisation claire entre les acteurs (mairie, secours, associations).
- Des canaux d'alerte multiples pour toucher tout le monde.
- Des lieux d'accueil sécurisés en cas d'évacuation.
- Un DICRIM pour vous informer sur les risques et les bonnes pratiques.



RESTEZ INFORMÉS !

Consultez le PCS
en Mairie ou sur le site de la Commune.

Lisez le DICRIM dès sa distribution.

Suivez les actualités sur Facebook et le-landreau.fr.

En cas d'urgence,
votre sécurité dépend aussi de votre préparation !

Pour aller plus loin :

Site de la Préfecture de Loire-Atlantique
Risques majeurs

FR-Alert : tout savoir sur le système d'alerte
Météo France - Vigilances

DÉRATISATION

Distribution de produits
contre les rongeurs
mardi 7 octobre
et mardi 4 novembre 2025
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

NAISSANCES

Lana TRABIS LUKINA née le 30 juillet
Elsa FEBRAUD née le 4 août

DÉCÈS

Martine GAUTIER
décédée le 28 juillet 2025 à 57 ans
Hervé GOUGEON
décédé le 21 août 2025 à 72 ans
Marie-Josèphe AUDOUIN
née PASQUEREAU
décédée le 23 août 2025 à 101 ans

Selon le RGPD, le principe de minimisation des données exige de ne collecter et publier que les informations strictement nécessaires, en évitant la diffusion de coordonnées personnelles détaillées.

URBANISME

> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Quentin BROSEAU - 31, rue de la Loire -
construction d'une maison individuelle

Eric BIZAIS - 25, rue Bouteiller de l'Isle - travaux
sur construction existante

Matthieu PACKO - La Goulbaudière -
construction d'une maison individuelle

> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Gérard VULLIERME - 14, Le Landais - clôture

EDF - 4, rue des Vignes
Installation d'un générateur photovoltaïque

OTBE photovoltaïque - 7, allée des Entrepreneurs
Panneaux photovoltaïques

OTBE photovoltaïque - 24, La Robinière
Panneaux photovoltaïques

Nicolas DROCOURT
1000, Le Moulin de Beauchêne - Piscine

André HALBERT - 56, rue des Chais
Panneaux photovoltaïques

Sylvain LE GOFF - 14, rue des Anciens Ateliers
Local et muret

Sophie SAUVETRE - 6, La Sauvagère - Piscine

Yohann GOBIN - 10, Le Gotay - Carport

Emeline BOURHIS - 10, allée de l'Eden - Clôture

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

NOUVEAUX ARRIVANTS : PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE !

Vous venez d'arriver, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. L'inscription est une démarche essentielle pour exercer votre droit de vote lors des prochaines élections.
Comment faire ? La procédure est simple et rapide :

1. Munissez-vous des documents nécessaires :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport).
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture, quittance de loyer, etc.).

2. Rendez-vous en mairie ou inscrivez-vous en ligne sur le site officiel service-public.fr.

Quand s'inscrire ? L'inscription est possible toute l'année, mais pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être inscrit au plus tard le sixième vendredi avant le premier tour.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

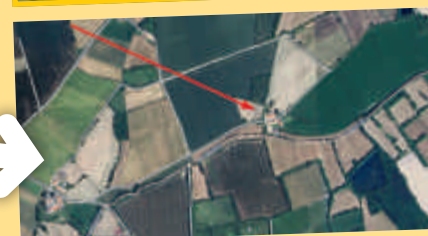
En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?

Les réponses doivent être envoyées
à l'adresse suivante : **communication@le-landreau.fr**

Le nom du gagnant et le nombre de participants pour le
mois d'octobre seront communiqués au mois de novembre,
afin de prendre en compte le nombre total de participants
sur l'ensemble du mois.

Pour le mois
de juillet-août,
aucun
participant.
La photo a été
prise aux Hauts
Champs :



JEUX

L	W	S	C	Z	R	E	L	I	U	E	R	U	C	E	D	L	N
M	I	I	H	O	B	T	R	G	H	U	O	J	U	K	L	A	O
O	K	Z	S	A	R	B	R	E	S	S	O	G	A	F	M	Z	I
D	T	X	V	T	V	Z	T	V	I	N	O	O	Y	M	E	M	S
G	L	A	N	D	Q	Ç	L	U	H	B	R	B	R	R	A	V	E
A	O	V	D	U	M	A	R	R	O	N	I	E	R	M	F	H	T
S	V	Q	L	T	O	K	X	L	X	T	N	D	L	J	C	Q	I
L	N	B	I	K	O	Y	J	I	H	G	K	M	R	N	H	T	E
J	O	J	Z	M	D	N	H	R	I	H	N	X	R	C	A	E	R
V	S	D	E	K	Y	Ç	O	A	Ç	P	Z	D	H	L	T	C	C
T	S	H	Z	Ç	C	B	T	I	K	O	P	E	C	N	A	G	Z
O	I	I	Z	L	G	A	A	J	S	M	N	R	G	G	I	B	D
G	R	B	O	V	H	M	F	S	O	E	F	Ç	O	I	G	D	Q
R	E	E	W	C	F	Z	R	R	K	E	T	X	P	L	N	J	L
A	H	Ç	D	J	I	K	P	H	U	J	L	T	X	B	E	M	L
C	R	D	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N	E	Y	P	Q	P
S	D	N	U	Q	G	U	L	Ç	Y	E	R	T	S	L	O	Q	N
E	R	V	H	E	X	L	U	G	G	Z	Z	P	D	F	S	D	Q
N	B	B	W	S	E	M	K	Z	L	O	Y	C	J	Y	L	F	X
Z	D	K	Ç	S	I	I	N	O	R	R	A	M	G	J	S	A	X

ARBRES
FEUILLES
MARRON
MARRONIER
BOGUE
CHATAIGNE
CHATAIGNER
NOISETTE
NOISETIER
GLAND
CHENE
CHAMPIGNON
ECUREUIL
ESCARGOT
HERISSON

ON EN PARLE

> PRIX DES LECTEURS :
LA RENCONTRE D'OCTOBRE

À l'occasion de cette première rencontre, animée par Caroline NOËL, venez écouter et échanger avec Johanna KRAWCZYK, autrice du roman *La danse des oubliés* aux éditions Héloïse d'Ormesson.

Ce livre est disponible à la bibliothèque et aussi au format numérique, sur notre portail : bibliotheque.le-landreau.fr

**Vendredi 10 octobre
à 19h à l'Espace Coolturel
Divatte-sur-Loire**

Entrée libre et gratuite

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque :

Mercredi : 10 h 00 - 12 h 30
15 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 00 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 12 h 30
Dimanche : 10 h 30 - 11 h 30

ZOOM SUR...

> L'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIONS

Une fois achetées et rentrées dans la base de données, les collections passent entre les mains expertes des bénévoles et agentes pour être équipées.

Mais en quoi consiste l'équipement des collections ?

L'équipement des collections permet de rallonger la durée de vie en bon état des documents, mais aussi, d'apporter aux utilisateurs de la bibliothèque, les informations relatives à leur rangement, à leur thème principal. Par exemple, les romans jeunesse sont équipés d'une pastille dont la couleur correspond à un thème général, tel que « *histoires sportives* » (gommette bleue), « *journal intime* » (gommette verte), « *aventure* » (gommette rose), « *ma vie : l'école, les copains, la famille, ...* » (gommette orange), etc.



Afin de protéger les documents tout en permettant un meilleur accès aux circuits de recyclage, on équipe les livres de manière différenciée. Actuellement, les livres à couverture souple et les livres pour les 0-3 ans sont intégralement recouverts d'un film plastique adhésif. Les livres à couverture rigide sont équipés d'un film plastique non-adhésif. Les documentaires adultes, à l'exception des livres de recettes de cuisine et les guides touristiques, ne

sont plus équipés que partiellement, avec une protection des codes-barres et cotes uniquement. En effet, ces livres sortant peu, la pose d'une couverture plastique est superflue.

Les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur un groupe de bénévoles formées aux différentes techniques d'équipement. Ces bénévoles de l'association Lire au Landreau ont permis d'équiper la majorité des documents en papier disponibles à la bibliothèque ! Soit environ 180 heures par an passées par les bénévoles et agentes à équiper les documents.

La médiathèque Mozaïk
va se doter d'un
nouveau logo !

**Les Landréens pourront voter
pour leur logo préféré
pendant le mois de novembre.**

Plus d'informations à venir
dans la prochaine Vie Landréenne.



C'EST LA RENTRÉE !

CE SONT, CETTE ANNÉE, 228 ÉLÈVES QUI ONT FAIT LEUR RENTRÉE LE 1^{ER} SEPTEMBRE À L'ÉCOLE LA SARMENTILLE.

Comme l'an dernier, ils sont répartis dans 10 classes de la toute petite section au CM2. L'école compte 4 classes de maternelle (96 élèves), 6 classes d'élémentaire (132 élèves) et les classes comptent entre 21 et 24 élèves. Du côté de l'équipe enseignante, Clémence Pinçon et Hannah van Dinteren ont rejoint les classes de maternelle pour l'année. Les premiers projets se mettent déjà en place : Chorale pour les 3 classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2, projet EPS avec le LLOSC pour les CP et les CE1, et très bientôt, dès novembre, les premières séances du grand projet « Cirque à l'école » qui concernera toutes les classes (mais nous vous en reparlerons très bientôt).

PREMIERS PAS EN PETITE SECTION DE MATERNELLE

28 ÉLÈVES DE PETITE SECTION DE MATERNELLE ONT FAIT LEUR RENTRÉE À L'ÉCOLE.

Ils sont répartis dans deux classes, avec des élèves de moyenne section, et seront rejoints, dans les semaines à venir, par 4 élèves de toute petite section (TPS). Les enfants ont retrouvé, en septembre, les enseignantes et les ATSEMS qu'ils avaient rencontrés en juin lors des matinées de pré-accueil. Pendant leur premier mois de classe, ils expérimentent la vie en collectivité et prennent progressivement des repères dans les différents lieux de l'école et du Pôle-Enfance : les salles de classe, les dortoirs, la salle de motricité, la cour de récréation, le restaurant scolaire...



LA RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

LE LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE, LES COULOIRS DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE ONT RETROUVÉ LEUR JOYEUSE EFFERVESCENCE : RIRES ET CARTABLES COLORÉS ONT MARQUÉ CETTE RENTRÉE TANT ATTENDUE.

Les 13 élèves de CP ont bien grandi, ils étaient heureux de se retrouver après ces longues semaines d'été passées loin les uns des autres. Ils sont prêts à se mettre au travail comme des grands !

Au total, ce sont **138 élèves** qui ont fait leur rentrée à l'école Sainte-Marie cette année. Une belle communauté d'élèves, de la maternelle au CM2, encadrée par une équipe pédagogique motivée et bienveillante. Chaque classe a retrouvé ses repères : nouvelles fournitures, rituels de classe, projets à venir... Tout est en place pour une année riche en apprentissages, en découvertes et en moments partagés.

L'année scolaire 2025-2026 s'annonce prometteuse, avec de nombreux projets pédagogiques, des temps forts et bien sûr, une ambiance de travail à la fois studieuse et joyeuse.

APEL ÉCOLE SAINTE-MARIE

L'ANNÉE 2024-2025 S'EST TERMINÉE AVEC UNE KERMESSE À LA HAUTEUR DE NOS ESPÉRANCES.

Une météo fabuleuse nous a permis de défiler dans le bourg du Landreau jusqu'au magnifique parc du lycée de Briacé, où les enfants nous ont offert de belles danses sur le thème du monde marin.

Si cette journée existe, c'est qu'enfants, équipe encadrante, parents, artisans, commerçants, associations, agriculteurs et sociétés locales y contribuent. Tout le monde à son échelle, avec ses moyens, permet de la rendre magique. Un grand merci à tous !

Nous voilà repartis pour une nouvelle année, nous ne manquerons pas de vous informer des événements à venir, choucroute, randonnée et bien d'autres encore... Belle rentrée à tous.



Les enfants sont prêts, les enseignants aussi : place à une belle année ensemble ! Au sein de l'équipe enseignante, nous accueillons de nouvelles personnes et nous souhaitons la bienvenue à Célia, Murielle et Martine.



ASSOCIATION NAMANA FRANCE MADAGASCAR



CLUB DU BEL'ÂGE

Pensez à retenir la date du 15 novembre 2025, repas anniversaires du club.

17 personnes du club ont participé à la sortie interclub à Serre Poncon, très belle région et beau temps.



SÛRYA YOGA LOGO

RESPIREZ, SOUFFLEZ AVEC SÛRYA YOGA



Dans une vie où tout s'agite en nous et autour de nous « lâcher prise » est devenu primordial pour se sentir plus fort psychologiquement et physiquement.

Grâce à des assouplissements, des exercices respiratoires et de la relaxation profitez des bienfaits du yoga sur le corps et le mental : énergie accrue, sommeil amélioré, réduction du stress, bien-être émotionnel, meilleure conscience corporelle. Retrouvez en douceur :

- la souplesse articulaire et musculaire
- la concentration et la mémoire
- accédez à un grand calme intérieur

Pratiqué selon les possibilités de chacun.e, dans un esprit de bienveillance, vous retrouvez de la tonicité, tout en stimulant vos défenses immunitaires.

Pour les seniors ou les personnes souhaitant pratiquer le yoga plus confortablement, le cours de Yoga sur chaise offre une myriade de possibilités intéressantes accessibles à tous.

Lundi 10 h (yoga sur chaise), 17 h et 18 h 10 ; mardi 19 h.

Salle des Sociétés :

9, rue Bouteiller de l'Isle - 44430 Le Landreau

Contact : 06 84 35 11 03 et surya.yogaclub@gmail.com

PRÉSENCE & DANSE

Nouveau à La Chapelle-Basse-Mer, il reste quelques places pour les cours de **MUNZ FLOOR**, une approche corporelle innovante. Pratique de mouvements spiralés, effectués au sol dans une extrême lenteur, qui décongestionne la colonne vertébrale et fait travailler les chaînes musculaires profondes.

Infos : www.presenceetdanse.fr ou 06 10 86 36 27

Cours découverte gratuit

AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE



Le samedi 28 juin 2025, se déroulait notre concours individuel. 13 adhérents ont participé à ce concours, et comme d'habitude ce concours s'est déroulé dans la bonne humeur, la convivialité et nous avons bénéficié d'une météo ensoleillée.

En soirée nos deux finalistes, Paul AMIOT et Christian BITAUDEAU se sont affrontés et la victoire est revenue à Paul AMIOT.

Notre concours d'automne débutera le jeudi 18 septembre 2025 après un tirage au sort des équipes et la finale aura lieu le samedi 6 décembre 2025 à 14 h 30. Pour ce concours les équipes seront formées de deux joueurs et chacun aura 3 boules à jouer. N'hésitez pas à nous rendre visite et encourager les finalistes.

Nous vous rappelons que vous **pouvez venir passer un après-midi, une soirée en famille entre amis**, pour cela contactez-nous au 06 49 55 33 43.

LA SEMAINE BLEUE

Mardi 7 octobre 2025 à 10h30 à la salle de réunion au complexe des Nouëlles : présentation et conseil sur la préparation de votre succession et la transmission de vos biens, avec M. Benoît PUCEL, conseiller en gestion de patrimoine.



REPAS DES AÎNÉS

Les invitations pour le repas des aînés ont été envoyées. **Si vous êtes né(e) en 1952 ou avant** et que vous n'avez pas reçu de courrier, merci de contacter le CCAS de la Mairie du Landreau au 02 40 06 45 57.

Repas des aînés

Samedi 11 octobre à 12h00

Organisé par le CCAS
au Complexe des Nouëlles,
19 rue de la Loire - 44430 Le Landreau

*Réservé aux personnes
de 73 ans et plus,
sur invitation uniquement.*

VENTE DE BOIS

Le CCAS organise une vente de bois de chauffage, poly-essences, réservée aux habitants de la commune du LANDREAU (un stère par famille).

La vente servira au financement d'actions solidaires.

Réservation et règlement auprès du CCAS par téléphone au 02 40 06 45 57 ou par mail ccas@le-landreau.fr

L'enlèvement des stères se fera le **lundi 6 octobre** (de 9h à 12h30) ou le **vendredi 17 octobre** (de 14h à 16h).



VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Les infirmières du Landreau vous proposent des permanences « VACCINATION GRIPPE » sans rendez-vous au Pôle Médical de 15h à 16h, les :

- **mardis 28 octobre et 4 novembre**
- **vendredis 31 octobre et 7 novembre**

N'oubliez pas :

- Votre carte Vitale
- Votre bon de prise en charge ou ordonnance
- Votre règlement

Vous pouvez également vous présenter le matin sur rendez-vous, entre 9h et 10h du lundi au samedi.

Pour cela, vous pouvez nous joindre au 02 40 06 46 06.

*Pour rappel, toute vaccination
chez un enfant de moins de 11 ans
nécessite une prescription médicale.*

Nadège LUNEAU et Clémence SÉCHER

DON DU SANG

DATES DES COLLECTES DE SANG 2025 DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES (ADSB) DU LOROUX-BOTTEREAU ET DE SA RÉGION

Vendredi 3 octobre	de 16h00 à 19h30	Salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles
Vendredi 7 novembre	de 16h00 à 19h30	Salle municipale à Divatte-sur-Loire
Mardi 25 novembre	de 16h00 à 19h30	salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles

Association pour le don du sang bénévole du canton du Loroux-Bottereau et de sa région
Espace Frédéric Praud — 44430 Le Loroux-Bottereau



Assemblée Générale

Samedi 15 novembre

Salle de la Quintaine
à Saint-Julien-de-Concelles

SEPTEMBRE 2025

sèvre&loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



ENFANCE & PARENTALITÉ

La Convention Territoriale Globale (CTG) Sèvre & Loire renouvelée avec ses partenaires !

Le 8 juillet 2025, les élus de la communauté de communes et des 11 communes membres ont accueilli leurs partenaires, la CAF et la MSA pour officialiser la signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029.

Ce projet ambitieux vise à coordonner les actions en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

Des actions concrètes à venir en direction des enfants, jeunes et parents :

- **Festifamille** : 4 et 5 octobre 2025
- **Forum des assistants maternels** : janvier 2026
- **Projet « Aller vers »** : lancement entre les coordinateurs du territoire, le 26 sept. 2025

Un territoire engagé
La parentalité, un enjeu politique majeur en Sèvre & Loire.

43 % des foyers

de la CCSL sont des familles, contre 33,5 % en moyenne à l'échelle départementale

Ce partenariat renouvelé répond à la dynamique démographique locale et renforce le soutien aux familles, l'égalité des chances et le développement social. Grâce à la CTG, la CCSL et ses communes bénéficient de financements complémentaires aux aides existantes, mobilisables pour des projets co-construits avec la CAF et la MSA, afin de garantir la concrétisation des actions au service des habitants.

« La CTG permet de mutualiser les moyens, de partager les expériences, et de construire des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire » souligne la CCSL.



Plus d'infos sur : enfance.cc-sevreloire.fr

4 axes prioritaires ont été définis :

- N°01 Petite enfance** : promotion des métiers, accompagnement des assistants maternels, mise en place du Service Public Petite Enfance
- N°02 Enfance & jeunesse** : poursuivre la démarche « Aller vers » pour aller à la rencontre des jeunes, développer des actions partagées entre associations et services jeunesse ;
- N°03 Parentalité** : développer des actions de soutien à la parentalité, promouvoir le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) et organiser des événements fédérateurs comme Festifamille ;
- N°04 Transversalité** : valoriser et former les professionnels, soutenir l'accueil des enfants à besoins spécifiques, et renforcer la coopération entre les acteurs.

SEPTEMBRE 2025

AGENDA

Des ateliers pour les seniors



Senior, fous à l'eau en octobre !

En octobre, le Clic et les Piscines Sèvre & Loire proposent à l'ensemble des seniors du territoire de se mettre à l'eau, même en fauteuil !

Inscription CLIC : 02 51 71 95 89



Plus d'infos : cc-sevreloire.fr



Des ateliers nutrition, mémoire, sophrologie, groupe de parole, piscines pour les seniors à partir de septembre !

Inscription auprès des partenaires indiqués ci-contre et infos en ligne.

Le Prix des Lecteurs Sèvre & Loire revient pour une nouvelle édition

De septembre 2025 à mars 2026, les amoureux de la lecture et des découvertes littéraires sont invités à plonger dans l'univers de cinq romans sélectionnés avec soin par les équipes de bibliothécaires de l'intercommunalité, et à élire leur coup de cœur lors d'un vote final. Le prix des lecteurs, est un projet en partenariat avec toutes les bibliothèques du territoire, les quatre municipalités et le Réseau des bibliothèques Sèvre & Loire.

5 romans à lire, discuter, et départager

Chaque participant aura l'occasion de découvrir cinq livres, choisis pour leur diversité de styles, de voix et d'univers. Qu'ils soient poignants, drôles, engagés ou décalés, ces romans vous feront voyager, réfléchir... L'occasion pour vous aussi de découvrir des ouvrages que vous n'auriez peut-être jamais lus... Profitez des rencontres d'auteurs

échélonnées durant les prochains mois pour aller plus loin, appréhender autrement, savourer certaines anecdotes et affiner votre choix. À la fin de cette période, chaque lecteur aura la possibilité de voter pour son roman préféré. C'est une aventure littéraire qui promet de belles découvertes et de riches échanges autour des livres.

Une remise des prix en mars

Le vote final des lecteurs se déroulera en mars 2026, à l'issue duquel le roman préféré sera récompensé. Ce sera l'occasion de célébrer ensemble la littérature, les échanges et le plaisir de lire, lors d'un moment convivial.



Calendrier du prix des lecteurs Sèvre & Loire

Lancement du Prix : Samedi 30 août 2025
Rencontres avec les auteurs : vendredi 10 octobre // La Danse des oubliés de Johanna Krawczyk à la Médiathèque de Divatte-sur-Loire

Plus d'infos : bibliotheques.cc-sevreloire.fr

OCTOBRE 2025

sèvre&loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



MOBILITÉ

Vel' en S&L : le nouveau service intercommunal de location de vélo à assistance électrique (VAE)

A partir du 1er octobre 2025, la Communauté de communes Sèvre & Loire reprend et poursuit le dispositif de location de vélo à assistance électrique (VAE). Jusqu'alors connu sous le nom de « Véllia », le service se présente désormais sous un nouveau jour en Sèvre & Loire, à travers un nouveau nom « Vel' en S&L », et de nouvelles conditions d'accès.

Comment louer un des 135 VAE ?

Ce nouveau service intercommunal s'adresse, dès 16 ans, à tous les habitants de Sèvre & Loire, ainsi qu'aux entreprises du territoire.

La plateforme de réservation Vel' en S&L ouvre à la date du 1er octobre sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre & Loire : <https://www.cc-sevreloire.fr/habiter-et-se-deplacer/velen/>

Dès lors, il sera possible de s'inscrire directement en ligne, ou alors en se rapprochant du service Mobilité de la collectivité, pour souscrire à un contrat de location pouvant aller de 1 à 12 mois. Les contrats pourront être renouvelés dans la limite de 36 mois cumulés.



Faciliter l'accès à la mobilité durable et susciter le changement

Avec la volonté de faciliter l'accès à des modes de déplacements plus responsables, la collectivité propose avec Vel' en S&L des tarifs solidaires et adaptés.

Enfin, avec l'idée que ce service conduise à un changement d'habitude pour les déplacements quotidiens, qui soit meilleure pour la santé, plus économique et plus écologique, la Communauté de communes Sèvre & Loire offrira la possibilité, à tout usager ayant loué un vélo électrique durant 12 mois consécutifs, de le racheter.

Le tarif sera alors fixé au regard de l'âge du VAE et de son kilométrage.

Contacts
Par téléphone : 02.51.71.92.14
Par mail : velen@cc-sevreloire.fr

Accéder au service
Vel' en S&L (disponible au 1er octobre 2025)



OCTOBRE 2025

MOBILITÉ

Un nouvel itinéraire cyclable rejoint le Landreau à la gare de la Haye-Fouassière via la Chapelle-Heulin

Dans une volonté commune de promouvoir les mobilités douces et de renforcer l'attractivité de leurs territoires, la Communauté de communes Sèvre & Loire et Clisson Sèvre & Maine Agglo ont coopéré pour l'aménagement d'une nouvelle liaison cyclable rejoignant la commune du Landreau à la gare de la Haye-Fouassière via la commune de la Chapelle-Heulin.

Cette liaison, longue de plus de 9,8 km, accentue les solutions de déplacements actifs sur le territoire et offre une alternative de mobilité durable aux usagers, en les encourageant à la pratique du vélo, pour leurs trajets du quotidien. De plus, la mise en place de ce nouvel itinéraire cyclable prolonge les actions de sécurisation de la pratique vélo mises en œuvre sur les 3 communes.

Inaugurée le 30 août dernier, cette liaison est une réponse concrète aux enjeux de transition écologique, de sécurité et d'accessibilité pour les usagers.

FAMILLE

Festifamille : un week-end festif, local et familial les 4 et 5 octobre

Festifamille, l'événement local et joyeux à l'attention des enfants de 0 à 10 ans et de leurs familles revient pour une nouvelle édition les 4 et 5 octobre 2025. Au programme de ces deux journées, des activités et animations pensées pour les familles pour leur faire passer des moments forts de découverte et de partage.

Samedi 4 octobre de 10h30 à 19h
En accès libre

10h30 - 17h30

- Animations ludiques : arène interactive, coin motricité, ludothèque, jeux d'imitation...
- Ateliers parents-enfants : peinture au sol, yoga, cuisine, lecture animée, éveil sensoriel...

11h - 12h30 / 15h - 17h30

- Le petit manège de M. Billy et Mme Lila : découvrez le manège à propulsion parentale - Compagnie Derrière l'Arbre

13h

- Télébidule (60 min) : un jeu-spectacle déjanté, drôle et participatif

18h

- Killaciou (60 min) : une déambulation-concert de proximité, participatif et hautement familial

Durant toute la journée, vous pourrez venir échanger avec des professionnels de l'enfance et de la parentalité et mieux vous familiariser avec le nouveau Lieu d'Accueil Enfant-Parent : Papotage & Partage.



Dimanche 5 octobre de 10h à 18h30

Inscriptions gratuites et indispensables sur : enfance.cc-sevreloire.fr

10h (3 à 6 ans) et 11h30 (7 à 10 ans)

- Danse et sophrologie : des ateliers parents-enfants où tout sera prétexte à la découverte des sens en s'amusant - Compagnie NGC25

10h15 et 11h30

- Haul comme 3 pommes (Jusqu'à 5 ans) : un spectacle visuel et poétique qui aborde la question de la différence - Compagnie La Graine Bleue et la Tangente

15h30 et 17h30

- Comment le vent dans les voiles (à partir de 3 ans) : un spectacle à mi-chemin entre les émotions et les sensations, entre la danse, le conte et la sophrologie - Compagnie NGC 25

Porté par le service Enfance - Parentalité de la Communauté de communes Sèvre & Loire, le programme de Festifamille est co-construit avec le service Projet Culturel de Territoire (PCT) ainsi que les services petite enfance, jeunesse, les bibliothèques, les structures d'accueil, les partenaires associatifs et les professionnels locaux des 11 communes du territoire.

L'événement entre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et incarne l'un des axes forts « soutenir la parentalité et proposer des événements fédérateurs ».

Le programme complet de Festifamille 2025 sur <http://enfance.cc-sevreloire.fr/>

FLASH BACK

INAUGURATION DE LA LIAISON CYCLABLE

LE LANDREAU / LA CHAPELLE-HEULIN ET LA GARE DE LA HAIE-FOUASSIÈRE

La Communauté de Communes Sèvre & Loire, et Clisson Sèvre & Maine Agglo en présence de Christelle Braud, Présidente de la Communauté de Communes Sèvre & Loire, M^{me} Choblet Vice-présidente en charge de la Transition écologique et de la mobilité, M. Alemany Vice-président du Département en charge de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et de M^{me} Dominique Yani Secrétaire générale de la préfecture de la Loire-Atlantique, sous-préfète de l'arrondissement de Nantes ont inauguré ensemble samedi 30 août la liaison cyclable reliant Le Landreau à la gare de la Haie-Fouassière en passant par le bourg de La Chapelle-Heulin.

Cette nouvelle liaison cyclable est inscrite au Schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes Sèvre & Loire. Ce schéma directeur est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la pratique cyclable et de programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Dans une volonté commune de promouvoir les mobilités douces et de renforcer l'attractivité de leur territoire, la Communauté de Communes Sèvre & Loire et Clisson Sèvre & Maine Agglo ont décidé de coopérer pour l'aménagement de cette liaison cyclable. Ce partenariat permet de mutualiser les moyens financiers, techniques et humains afin de garantir une continuité de l'itinéraire, une cohérence dans les aménagements et une sécurité optimale pour les usagers. En harmonisant leurs choix d'aménagement et en coordonnant leurs actions, les deux collectivités favorisent une mobilité durable tout en répondant aux besoins des habitants et des usagers quotidiens.

Cette infrastructure de plus de 9,8 kilomètres s'inscrit dans une démarche de développement des modes de déplacement actifs, répondant aux enjeux de transition écologique, de sécurité et d'accessibilité pour tous les usagers.

Pensée comme une liaison structurante du territoire, cette liaison cyclable :

- **Favorise la connexion entre les Communes rurales et les nœuds de transport collectif.** L'objectif est de permettre une connexion efficace vers la gare de la Haie-Fouassière pour La Chapelle-Heulin (3 400 hab.) et Le Landreau (3 500 hab.)
- **Encourage la pratique du vélo au quotidien** (trajets domicile-travail, accès aux gares, établissements scolaires, commerces, etc.) ;
- **Contribue à une mobilité plus durable, inclusive et respectueuse de l'environnement.**

Un axe stratégique pour des déplacements plus doux

Cette nouvelle liaison cyclable est bien plus qu'un simple aménagement. Elle représente une véritable alternative pour les trajets quotidiens, qu'il s'agisse des déplacements domicile-travail mais également de parcours touristiques pour découvrir la région. Cette liaison cyclable prolonge



les actions de sécurisation de la pratique vélo (pistes cyclables, chausseidou...) mises en œuvre par les Communes du Landreau et de la Chapelle-Heulin dans leurs bourgs ou à la Haie-Fouassière à l'entrée de la gare.

Descriptif de l'itinéraire

- **3,2 km au Landreau**, dont 800 m de voie verte entre la sortie du bourg (La Brilletière) et le Clos de l'Écu
- **0,8 km à Vallet** (voirie communale villages de Vera Cruz et de la Vicomtière)
- **3,5 km à La Chapelle-Heulin** (dont 1,5 km de voie verte existante le long de la route de Nantes avec une sécurisation des traversées aux extrémités, et 1 km de traversée du bourg)
- **2,2 km à la Haie-Fouassière** (voirie communale puis entrée d'agglo jusqu'à la gare)



Coût des travaux pour la partie Communauté de Communes Sèvre & Loire

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Sèvre & Loire (donc hors La Haie-Fouassière), la réalisation de cette liaison cyclable effectuée par les entreprises 2LM (maîtrise d'œuvre), Aubron (terrassements et VRD) et Esvia (signalisation et mobilier), a nécessité des travaux de novembre 2024 à mai 2025.

Le coût total de ces aménagements s'élève à 316 854 € TTC dont :

- 127 994 € financement Communauté de Communes Sèvre & Loire (40,4 %)
- 100 000 € financement État - Fond Vert (31,6 %)
- 47 215 € financement État - DETR (14,9 %)
- 41 645 € financement CD44 - Contrat intercommunal (13,1 %)

LES BARONNEURS

LA FEUILLE A FAIT PEAU NEUVE !

En cette rentrée, l'association *Les Baronneurs* s'est lancée dans la rénovation de la façade du local qu'elle occupe depuis bientôt 5 ans. Le projet était de redonner de la visibilité au lieu et d'égayer ce bâtiment, en attendant des travaux d'ampleur qui ne devraient pas être engagés avant plusieurs années. Ce sont finalement les artistes et les bénévoles du Landreau qui se sont attelés à la tâche : 6 artisans peintres décorateurs et une bonne centaine d'heures de travail ont permis la réalisation de cette fresque qu'on ne peut pas manquer de voir en passant dans le bourg.

Avec cette nouvelle devanture, la question nous est maintenant posée : quelle sera l'activité dans ce « nouveau » lieu ? Nous sommes en attente d'une réponse à la demande de mise aux normes de sécurité pour recevoir le public. L'utilisation possible ou non de l'ensemble de l'espace déterminera les projets que nous pourrions y développer. Nous avons une grande envie de faire vivre *La Feuille* et de proposer aux Landréens des expositions et activités autour des arts. Nous souhaitons également continuer à partager ce plaisir avec les enfants des écoles.



**Nous vous informerons
dès que possible des événements à venir.**

Bienvenue dans l'association
à ceux qui voudraient apporter leurs idées et motivations.

Contactez-nous à : baronneurs@gmail.com



SPORT

RC NANTAIS ATHLÉTISME

SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

Athlétisme : les athlètes ont repris le chemin du stade d'athlétisme, pour la nouvelle saison 2025/2026. **Les 11 et 12 octobre 2025**, qualification pour la coupe de France des spécialités à Blois.

Running : retour sur les courses de cet été ; participation d'une quinzaine d'athlètes au Grand Raid des Pyrénées, fin août, sur plusieurs distances : 42 km, 55 km et 120 km au départ de Saint-Lary et traversant les beaux paysages de la réserve du Néouvielle, le cirque de Gavarnie... ; 2 podiums pour des Landréens ; 1 sur le 55 km 3200 m de dénivelé, 1^{er} de sa catégorie et 1 sur le 120 km avec 7500 m de dénivelé, 1^{er} de sa catégorie également ; bravo à eux.

Marche Nordique : grande proposition de divers créneaux et divers niveaux ; lieux différents à chaque cours ; n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Organisation de la section : 18 octobre 2025, « Octobre Rose » au Loroux-Bottereau à partir de La Tannerie ; ouvert à la marche nordique et aux runners ; pas de chrono ; 3 distances seront proposées 10, 12 et 20 km ; venez nombreux marcher ou courir pour la « bonne cause » ; possibilité de faire un don sur place au profit de l'association « Agir contre la maladie » ; les inscriptions se feront sur notre site rcnantais.fr

Le 22 novembre 2025 : Meeting RCN et championnat départemental de lancers longs (javelot, marteau, disque) au stade d'athlétisme de Saint-Julien-de-Concelles ; entrée gratuite ; venez nombreux les encourager.

Pour plus de renseignements :

Yveline AGASSE, Présidente de la section RCN LD
(coordonnées voir site rcnantais.fr ; section RCN Loire Divatte)

L'AMAP DU LANDREAU

RENTRÉE = PRODUITS ULTRA FRAIS ET LOCAUX AVEC L'AMAP DU LANDREAU

L'AMAP du Landreau, propose une large gamme de produits bios issus de producteurs locaux : **légumes, œufs, fromages, fruits, volailles, porcs, pâtes, pizzas, poisson...**

Les produits sont livrés le **mercredi soir**, à la **Scop Pain Virgule** dans le cadre de distributions. La fréquence de livraison diffère selon les produits.

LÉGUMES, ŒUFS ET BIEN PLUS

Avec cette rentrée scolaire, la saison reprend ! Une nouvelle vague de renouvellement de contrat est lancée pour les légumes, les œufs, les pommes/poires, les poulets ainsi que le poisson. Après la présentation de la ferme maraîchère dans « La Vie Landréenne » de mai, ce mois-ci zoom sur notre pêcheur attitré :



DU POISSON EN DIRECT DE L'ÎLE D'YEU

Le partenariat entre les pêcheurs de l'Île d'Yeu et les AMAP de Loire-Atlantique a déjà 15 ans. Ils livrent aujourd'hui une soixantaine d'AMAP sur toute la Loire-Atlantique.

Une fois par mois, l'AMAP du Landreau est livrée avec du poisson en direct du bateau « **Le Marial** ».

Alain Voisin est notre pêcheur attitré, il fait partie d'un groupement de pêcheurs de l'Île d'Yeu « GIE ».

« Le poisson est pêché au maximum 48 heures avant la livraison. Le contenu des colis est déterminé en fonction de la période de pêche : vous pourrez déguster de manière variable du bar, des maquereaux, thon, raie, dorade, grondin, seiche, lieu, mullet, rouget... Je m'engage à livrer des colis de poissons issus de ma pêche, en respectant la chaîne du froid et les règles sanitaires. Si j'ai une pêche insuffisante ou pour varier le contenu des colis, je peux être amené à compléter avec celle d'un autre bateau du GIE. Je participe également à la réflexion sur les pratiques de pêche durable et je les mets en œuvre selon la « Charte AMAP poisson de Loire-Atlantique — Pêcheurs de l'Île d'Yeu ».



POISSON

Le poisson est le seul produit de l'AMAP qui est livré le vendredi. Les 10 distributions annuelles se font **une fois par mois, entre septembre et juin, le vendredi soir à Pain virgule entre 18h30 et 19h**. La 1^{re} distribution a eu lieu le **19 sept 2025** ; on peut adhérer en cours d'année et on s'engage jusqu'en juin. Et des binômes sont possibles pour partager son colis avec un autre foyer.



APEEP ÉCOLE LA SARMENTILLE

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE A COMMENCÉ ET IL EST TEMPS POUR L'APEEP DE REPRENDRE SES ACTIONS.

Pour rappel, nous sommes l'association des parents d'élèves de l'école de La Sarmentille, et nos actions servent à récolter des fonds afin de participer au financement de différents projets menés par l'école. Vous avez pu nous voir récemment lors du vide-grenier et de notre permanence recyclage.

D'ailleurs, il s'agissait de notre dernière permanence concernant le papier car faute de local, nous ne pouvons plus le stocker. C'est l'occasion de lancer une « bouteille à la mer » : **si certain.e.s disposent d'un espace suffisamment grand et fermé et sont prêts à nous le prêter pour le stockage, nous sommes preneurs !**

C'est une action très importante pour nous : elle nous permet de combiner engagement pour l'environnement et récolte d'argent pour les enfants. Attention, même si nous devons arrêter le recyclage du papier, nous continuons à prendre les capsules (dolce gusto et tassimo), ainsi que le matériel d'écriture, brosses à dents et dentifrices, articles en nylon.

Pour l'heure, nous avons lancé notre **vente de madeleines Bijou**, et pensons d'ores et déjà à la suite !



Save the date! Calendrier des actions de l'APEEP 2025-2026

- **Octobre**: Vente de gâteaux Bijou
- **Vacances de la Toussaint - Novembre**: Vente des chocolats de Noël
- **Samedi 10 janvier 2026** (salle des Nouëlles): Atelier cirque parents-enfants
- **Dimanche 8 février 2026** (salle des Nouëlles): Loto
- **Mars-Avril 2026**: Vente de pizzas
- **Fin mai-fête de l'école**: Vente d'objets personnalisés avec dessins des enfants
- **Samedi 6 juin 2026** (site de la Gauterie): Fête de l'école et spectacle de cirque



Recherche local pour stockage



L'EXCUSE DU VENDREDI

L'EXCUSE DU VENDREDI LANDRÉENNE VOUS ATTEND POUR SA SAISON 2025/2026 !

Nous nous réunissons pour jouer au **Tarot en loisir**
le 2^e vendredi de chaque mois en soirée.

Nous sommes une trentaine de personnes inscrites, autant de femmes que d'hommes, de tous âges et de tous horizons.

La première soirée de découverte est gratuite,
et si vous revenez, l'inscription à l'année est de 10 €.

Vous pouvez nous contacter :

06 28 35 83 19 (Christophe Couillaud, La lande au Landreau)
ou l-excuse-du-vendredi-landreenne@zaclys.net

**Les prochaines séances sont prévues aux dates suivantes
à la salle des sociétés à 20 heures :**

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| • vendredi 12 septembre 2025 | • vendredi 6 février 2026 |
| (reprise) | • vendredi 13 mars 2026 |
| • vendredi 10 octobre 2025 | • vendredi 10 avril 2026 |
| • vendredi 21 novembre 2025 | (concours interne) |
| • vendredi 12 décembre 2025 | • vendredi 29 mai 2026 |
| • vendredi 9 janvier 2026 | • vendredi 12 juin 2026 |

Vendredi 3 juillet 2026
(assemblée générale de l'association)

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !
Et n'hésitez pas à venir avec vos amis !

*Pour l'excuse du vendredi Landrénne,
le conseil d'administration :*

Didier Poilane, Christophe Couillaud et Christian Renaudineau.

Solution du jeu de la page 6



AUTOMNE EN FORET

